

**27 février 2018**

***Journée de formation croisée :  
Pratiques et enjeux à l'interface  
itinérance, santé mentale et  
judiciarisation***

**Aptitude et consentement :  
Mieux comprendre les dimensions  
éthiques et cliniques de l'autonomie**

© Pierre Pariseau-Legault, inf., Ph.D., LL.M.  
Professeur-chercheur, département des sciences infirmières  
Université du Québec en Outaouais



# Plan de la présentation

---

- Introduction ;
- Autonomie et consentement – Un bref historique ;
- Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale ;
- Implications pour la pratique d'intervention ;
- Conclusion.



# À propos du présentateur

---

- Professeur et chercheur à l'Université du Québec en Outaouais ;
- Doctorat en sciences infirmières / Maîtrise en droit et politiques de la santé ;
- Infirmier clinicien en santé mentale (Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal) ;
- Domaines de recherche :
  1. *Éthique et droit de la santé ;*
  2. *Réadaptation et rétablissement psychiatrique ;*
  3. *Santé mentale et handicap intellectuel.*



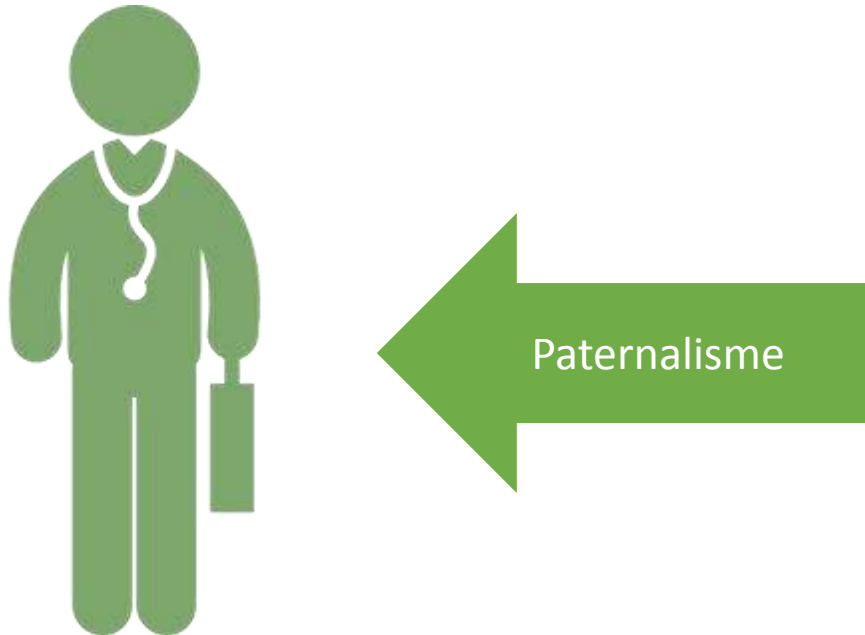
# Autonomie et consentement : un survol historique

---

Période 1930 - 1970

Dénonciation du paternalisme médical

Asymétrie de pouvoir (relation de soin)



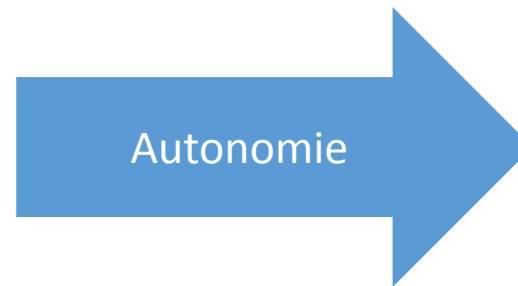
# Autonomie et consentement : un survol historique

---

Mouvement des droits civiques

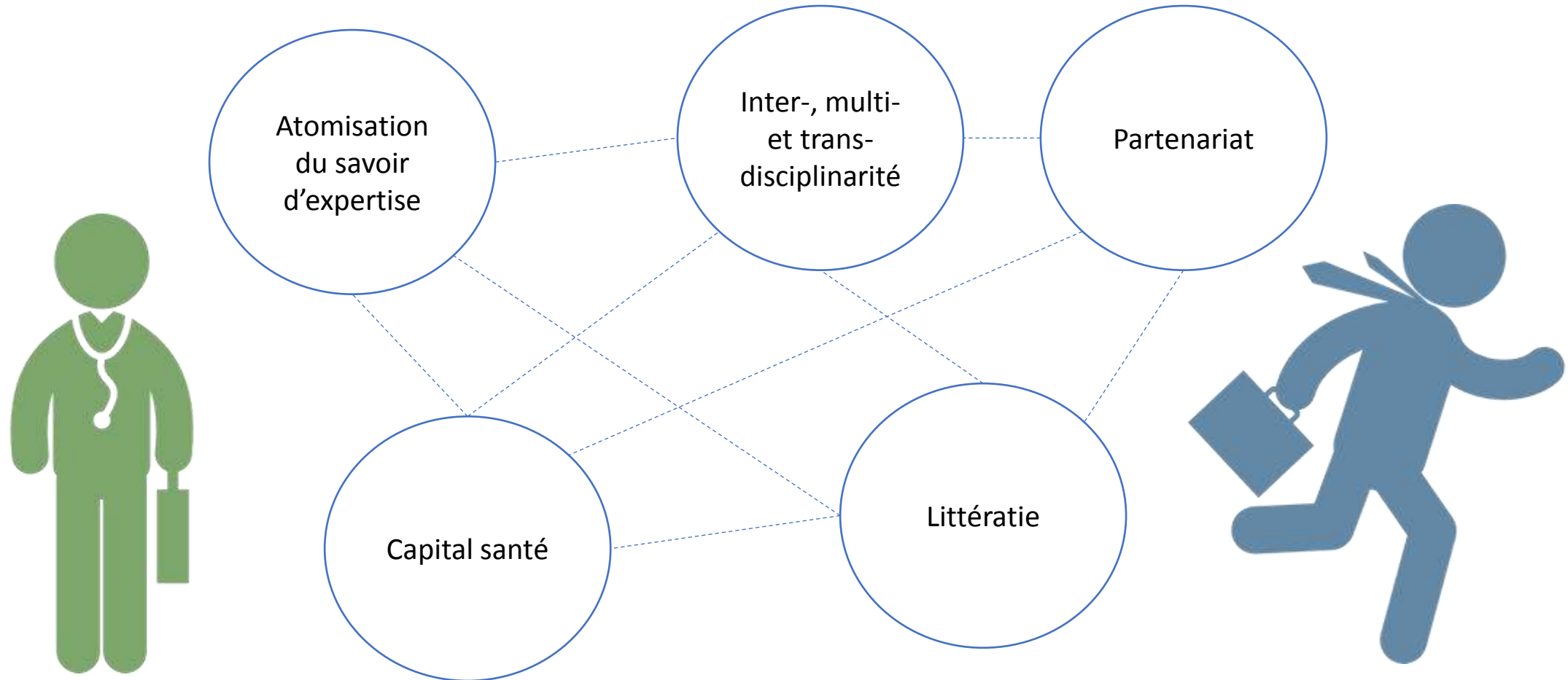
Désinstitutionnalisation

Inviolabilité/Intégrité/Auto-détermination



# Autonomie et consentement : un survol historique

---



# Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale

---

1. **Enjeux associés au consentement aux soins**
2. Appréciation du consentement à un soin ou une intervention
3. Implications cliniques pour la pratique d'intervention

Soignant

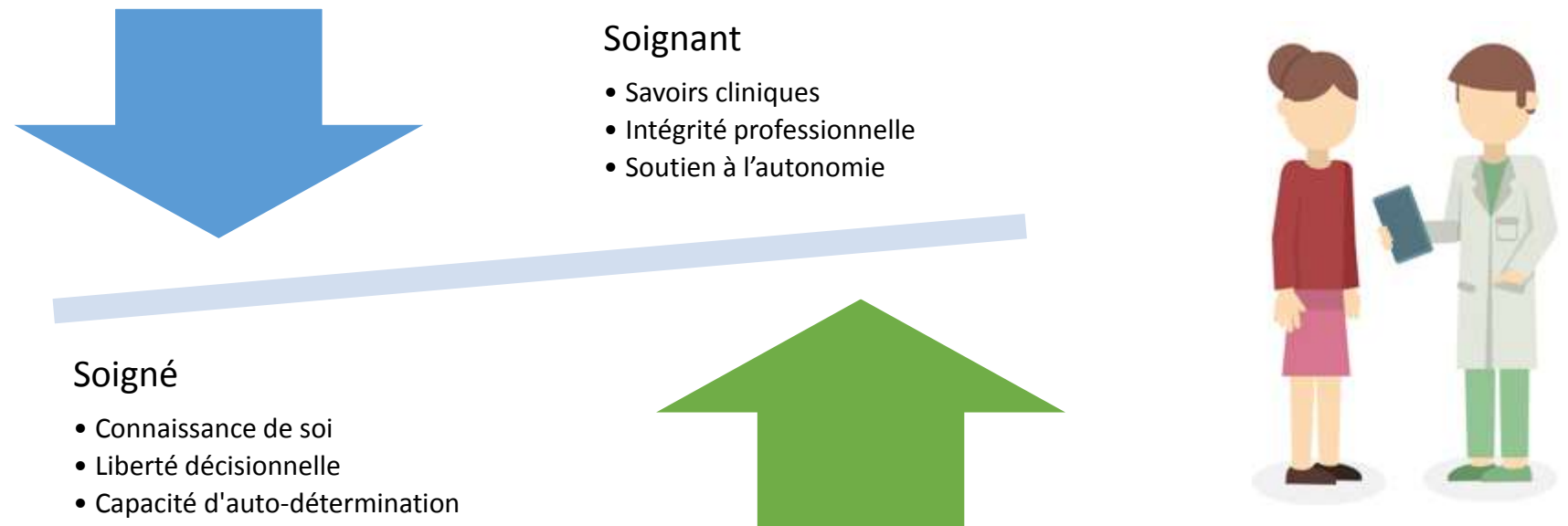
- Référents normatifs (données probantes)
- Orientations thérapeutiques (meilleures pratiques)
- Approche préventive et/ou curative

Soigné

- Présence de la maladie
- Signes et symptômes
- Effets des interventions

# Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale

1. Enjeux associés au consentement aux soins
2. Appréciation du consentement à un soin ou une intervention
3. Implications cliniques pour la pratique d'intervention





# Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale

1. Enjeux associés au consentement aux soins
2. **Appréciation du consentement à un soin ou une intervention**
3. Implications cliniques pour la pratique d'intervention

- Les critères communément appelés « critères de la Nouvelle-Écosse » balisent actuellement l'évaluation de la capacité à consentir à un soin ;

1. *Le patient comprend-t-il la **nature de la maladie** pour lequel un traitement est proposé ?*
2. *Le patient comprend-t-il la **nature et le but** du traitement ?*
3. *Le patient comprend-t-il les **risques et avantages** associés au traitement ?*
4. *Le patient comprend-t-il les **risques de ne pas subir** le traitement ?*
5. *La **capacité de comprendre de la personne est-elle affectée** par la maladie ?*

- Certains auteurs rappellent que ces critères relèvent du domaine juridique et peuvent conséquemment provoquer une « simplification » de la manière dont s'exprime l'autonomie au quotidien.



# Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale

1. Enjeux associés au consentement aux soins
2. **Appréciation du consentement à un soin ou une intervention**
3. Implications cliniques pour la pratique d'intervention

- Attention ! Une application littérale des critères associés au consentement peut minimiser l'importance de leurs arrimages cliniques et de l'exploration des motifs du choix ;
- Lors de l'appréciation du consentement, on cherche non seulement à valider la compréhension des informations objectives transmises à l'utilisateur, mais également leur signification subjective ;
- Le refus de traitement d'un usager ne devrait normalement pas se limiter à la simple documentation du refus, mais devrait aussi constituer une possibilité d'investigation. Par exemple, le refus est-il motivé par certaines craintes ? Est-il motivé par l'importance des effets indésirables ou secondaires au traitement proposé ?



# Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale

1. Enjeux associés au consentement aux soins
2. **Appréciation du consentement à un soin ou une intervention**
3. Implications cliniques pour la pratique d'intervention

- Il existe actuellement un débat qui attribue au médecin (psychiatre) la responsabilité d'apprécier la capacité d'une personne à consentir à un soin ou une intervention ;
- En respect de leurs champs de compétences respectifs, rappelons que tous les professionnels de la santé doivent obtenir le consentement libre et éclairé de la personne pour les soins et traitements qu'ils offrent (Obligation civile et déontologique) ;
- Le Curateur public du Québec (2010) rappelle cette responsabilité, qui est souvent partagée par les membres d'une équipe. Lors de l'appréciation du consentement aux soins, il est conséquemment pertinent de cerner les différents domaines associés au consentement.



# Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale

1. Enjeux associés au consentement aux soins
2. Appréciation du consentement à un soin ou une intervention
3. **Implications cliniques pour la pratique d'intervention**


Communication	Compréhension	Raisonnement	Application	Capacité
Exprimer sa décision	Comprendre l'information transmise	Réfléchir au traitement proposé	Évaluer les conséquences de son choix à l'égard de sa propre situation	État mental et autonomie de la personne
Capacités de communication claire de sa décision, constance du choix exprimé	Pouvez-vous me dire, dans vos mots, les avantages et inconvénients du traitement ?	Qu'est-ce qui fait que l'option A est meilleure que l'option B ? Qu'est-ce qui motive votre choix ?	Que pensez-vous qu'il arrivera si vous n'êtes pas soigné ?	L'état de la personne entrave-t-elle sa capacité à consentir ?

# Enjeux cliniques du consentement aux soins en santé mentale

---

1. Enjeux associés au consentement aux soins
2. Appréciation du consentement à un soin ou une intervention
3. **Implications cliniques pour la pratique d'intervention**

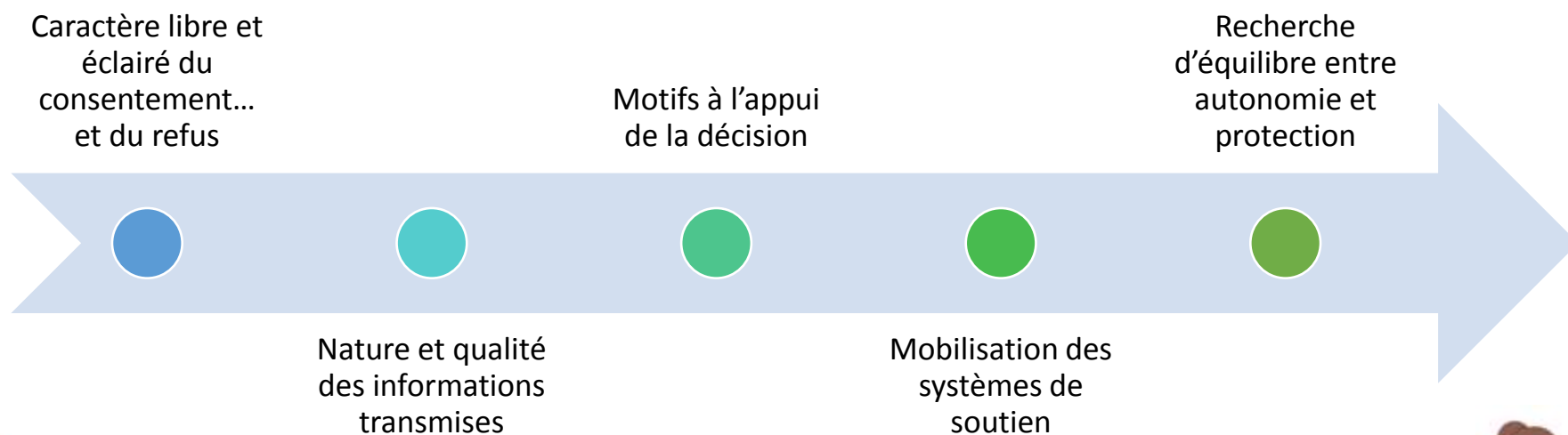
- Porter attention au **caractère dynamique** du consentement aux soins – La capacité à consentir peut varier dans le temps et en fonction de l'état de l'utilisateur. Une réévaluation est parfois nécessaire (utilisation de mesures d'isolement et de contention en contexte planifié) ;
- Rester sensible au **caractère spécifique** du consentement aux soins – Le consentement (et le refus) à un soin ne concerne que le soin dont il est question !
- La **documentation** de l'appréciation clinique de la capacité à consentir à un soin ou une intervention constitue un outil de représentation des droits des usagers.



*Attention ! La maladie mentale ou la présence d'un régime de protection ne sont pas synonymes d'inaptitude.*

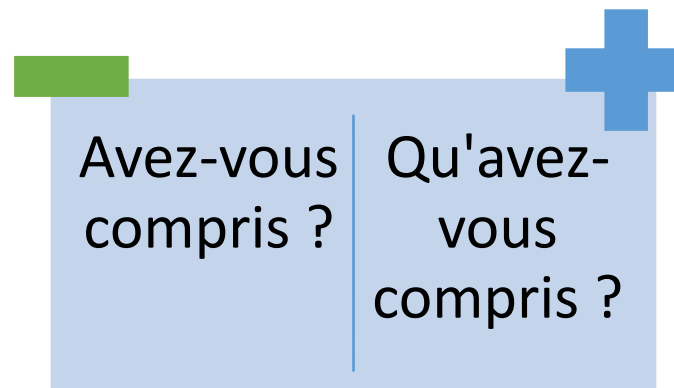
# Implications pour la pratique d'intervention

---



# Implications pour la pratique d'intervention

---



Approche « rationnelle »	Approche « relationnelle »
Respecter l'autonomie de la personne	Maximiser l'autonomie de la personne
Accueillir ses choix	Explorer les motifs de ses choix
Reconnaître son pouvoir décisionnel	Reconnaître l'asymétrie des pouvoirs